

20	12/05/2014	BE 0475.987.215	15	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	14120.00447	A 1.1

COMPTES ANNUELS EN EUROS

Dénomination: **ALLONS EN VENT**

Forme juridique: Société coopérative à responsabilité limitée

Adresse: Route de Vencimont N°: 16 Boîte:

Code postal: 5570 Commune: Beauraing

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de: Dinant

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise BE 0475.987.215

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts. 24-10-2001

Comptes annuels approuvés par l'assemblée générale du 27-04-2014

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01-01-2013 au 31-12-2013

Exercice précédent du 01-01-2012 au 31-12-2012

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Documents joints aux présents comptes annuels:

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

A 5.2.1, A 5.2.2, A 5.7, A 5.8, A 5.9, A 6, A 8, A 9

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

DELVILLE Bernard

Rue du monument 1
5560 Houyet
BELGIQUE

Début de mandat: 24-10-2001 Fin de mandat: 26-06-2012 Administrateur

LAMBIN Jean Jacques

rue des Floraliés 85/5
1200 Woluwe-Saint-Lambert
BELGIQUE

Début de mandat: 11-02-2007 Fin de mandat: 10-02-2013 Administrateur

VAN RILLAER Lionel

Rue de Middelbourg 33//
1170 Watermael-Boitsfort

BELGIQUE

Début de mandat: 28-04-2013

Fin de mandat: 27-04-2019

Administrateur

PONCIN Lionel

Rue de la Ruche 56//

1030 Schaerbeek

BELGIQUE

Début de mandat: 14-05-2011

Fin de mandat: 13-05-2017

Administrateur

LISEIN Jonathan

Avenue des combattants 121//

1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve

BELGIQUE

Début de mandat: 14-05-2011

Fin de mandat: 13-05-2017

Administrateur délégué

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

* Mention facultative.

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28	<u>393.692</u>	<u>446.308</u>
Frais d'établissement		20	0	0
Immobilisations incorporelles	5.1.1	21		
Immobilisations corporelles	5.1.2	22/27	<u>393.432</u>	<u>446.048</u>
Terrains et constructions		22		0
Installations, machines et outillage		23	393.432	446.048
Mobilier et matériel roulant		24	0	0
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	5.1.3/5.2.1	28	260	260
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>141.818</u>	<u>68.492</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	38.125	60.321
Créances commerciales		40	38.047	59.953
Autres créances		41	78	368
Placements de trésorerie	5.2.1	50/53	100.233	573
Valeurs disponibles		54/58	2.499	6.653
Comptes de régularisation		490/1	960	945
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	<u>535.510</u>	<u>514.799</u>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	<u>424.279</u>	<u>417.386</u>
Capital	5.3	10	230.100	230.100
Capital souscrit		100	230.100	230.100
Capital non appelé		101		0
Primes d'émission		11	7.183	7.183
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	11.199	9.757
Réserve légale		130	11.199	9.757
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		0
Bénéfice (Perte) reporté(e)		14	114.321	100.726
		(+)/(-)		
Subsides en capital		15	61.476	69.620
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	<u>50.698</u>	<u>41.683</u>
Provisions pour risques et charges	5.4	160/5	50.698	41.683
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	<u>60.533</u>	<u>55.731</u>
Dettes à plus d'un an	5.5	17		0
Dettes financières		170/4		0
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées		172/3		0
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	5.5	42/48	60.533	55.731
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		0
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	1.559	2.487
Fournisseurs		440/4	1.559	2.487
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	4.375	1.490
Impôts		450/3	4.375	1.490
Rémunérations et charges sociales		454/9		
Autres dettes		47/48	54.599	51.754
Comptes de régularisation		492/3		
TOTAL DU PASSIF		10/49	535.510	514.799

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute d'exploitation (+)/(-)		9900	83.369	96.089
Chiffre d'affaires		70	114.948	135.307
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61	31.579	39.218
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	5.6	62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	52.616	52.832
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)		635/7	9.015	8.925
Autres charges d'exploitation		640/8	1.350	1.339
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	20.388	32.993
Produits financiers	5.6	75	8.455	10.530
Charges financières	5.6	65		6.487
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts (+)/(-)		9902	28.843	37.036
Produits exceptionnels		76		251
Charges exceptionnelles		66		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	28.843	37.287
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)		67/77	0	-94
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	28.843	37.381
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	28.843	37.381

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-) 9906	129.569	117.045
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) 9905	28.843	37.381
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P	100.726	79.664
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		2.744
Affectations aux capitaux propres	691/2	1.442	2.513
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale	6920	1.442	1.869
aux autres réserves	6921		644
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-) 14	114.321	100.726
Intervention d'associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/6	13.806	16.550
Rémunération du capital	694	13.806	13.806
Administrateurs ou gérants	695		
Autres allocataires	696		2.744

**ANNEXE
ETAT DES IMMOBILISATIONS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8059P	XXXXXXXXXX	0
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8029		
Cessions et désaffectations	8039		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8049		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8059	0	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8129P	XXXXXXXXXX	0
Mutations de l'exercice			
Actés	8079		
Repris	8089		
Acquis de tiers	8099		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8109		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8119		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8129	0	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	21		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199P	XXXXXXXXXX	807.474
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169	0	
Cessions et désaffectations	8179	0	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199	807.474	
Plus-values au terme de l'exercice	8259P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8219		
Acquises de tiers	8229		
Annulées	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8249		
Plus-values au terme de l'exercice	8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329P	XXXXXXXXXX	361.426
Mutations de l'exercice			
Actés	8279	52.616	
Repris	8289		
Acquis de tiers	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329	414.042	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	22/27	393.432	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395P	XXXXXXXXXX	260
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8365		
Cessions et retraits	8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8385		
Autres mutations	(+)/(-) 8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395	260	
Plus-values au terme de l'exercice	8455P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8415		
Acquises de tiers	8425		
Annulées	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8445		
Plus-values au terme de l'exercice	8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8475		
Reprises	8485		
Acquises de tiers	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	28	<u>260</u>	

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice
 Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	230.100
100	230.100	

Modifications au cours de l'exercice

Codes	Montants	Nombre d'actions
	18.800	47
	199.000	1.990

Représentation du capital
 Catégories d'actions
 Parts sociales
 Parts sociales (enfants)

Capital non libéré

Capital non appelé
 Capital appelé, non versé
 Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
101		XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes
 Détenues par ses filiales
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
 Montant des emprunts convertibles en cours
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
 Suite à l'exercice de droits de souscription
 Nombre de droits de souscription en circulation
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition
 Nombre de parts
 Nombre de voix qui y sont attachées
 Ventilation par actionnaire
 Nombre de parts détenues par la société elle-même
 Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES, TELLE QU'ELLE RÉSULTE DES DÉCLARATIONS REÇUES PAR L'ENTREPRISE

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 160/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT

- Provision pour grosses réparations
- Provision pour démantèlement

Exercice
34.072
16.626

ETAT DES DETTES

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

42

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

8912

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

8913

DETTES GARANTIES

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes financières

8921

Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées

Autres emprunts

901

Dettes commerciales

8981

Fournisseurs

8991

Effets à payer

9001

Acomptes reçus sur commandes

9011

Dettes salariales et sociales

9021

Autres dettes

9051

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

9061

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Dettes financières

8922

Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées

892

Autres emprunts

902

Dettes commerciales

8982

Fournisseurs

8992

Effets à payer

9002

Acomptes reçus sur commandes

9012

Dettes fiscales, salariales et sociales

9022

Impôts

9032

Rémunérations et charges sociales

9042

Autres dettes

9052

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

9062

0

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Dettes fiscales échues

9072

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale

9076

RÉSULTATS**PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL****Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Nombre total à la date de clôture	9086		
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087		
Nombre d'heures effectivement prestées	9088		

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs	620		
Cotisations patronales d'assurances sociales	621		
Primes patronales pour assurances extralégales	622		
Autres frais de personnel	623		
Pensions de retraite et de survie	624		

RÉSULTATS FINANCIERS**Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats**

Subsides en capital	9125	8.144	8.144
Subsides en intérêts	9126		

Intérêts intercalaires portés à l'actif

6503

Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances

653

Montant par solde des provisions à caractère financier constituées (utilisées ou reprises) (+)/(-)

656 0 0

RÈGLES D'ÉVALUATION

1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés sont préparés en conformité avec les normes comptables.

2. Les frais d'établissement (frais relatifs à la constitution de l'entreprise, frais relatifs aux différentes augmentations de capital, frais relatifs aux prêts obligataires convertibles=) font l'objet d'amortissements appropriés par tranche de 20% l'an.

3. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leur coût historique déduction faite des amortissements. La société ne recourt pas à la réévaluation de ses actifs.

Les immobilisations incorporelles sont relatives aux développements de nouveaux projets. Annuellement, si le projet n'a pas abouti, la société procède à une évaluation raisonnable des chances d'aboutissement de ceux-ci et procède à une éventuelle perte de valeur sur les projets considérés comme ne devant pas aboutir. La durée de vie des immobilisations incorporelles est limitée dans le temps compte tenu de la durée limitée de validité des permis uniques obtenus (20 ans).

D'une manière générale, les charges suivantes, relatives à la construction des parcs éoliens, font également l'objet d'une activation :

- Frais de notaires (droit de superficie, hypothèque etc.) ;
- Frais de coordination sécurité et santé ;
- Frais d'étude de raccordement au réseau (GRD) ;
- Frais de géomètres ;

Elles sont amorties au même rythme que le matériel et outillage (éoliennes).

La société constitue, lors du démarrage de chaque parc éolien, une provision pour couvrir les frais de démantèlement des éoliennes mises en place. Cette provision est capitalisée en tant qu'accessoires des machines et outillages.

L'amortissement est calculé de façon linéaire en fonction de la durée de vie estimée des actifs.

Ces durées de vie se résument comme suit :

Immobilisations incorporelles

dépenses de développement	5 ans
autres	5 ans

Immobilisations corporelles

terrains	illimité
frais accessoires sur achats de terrains	1 an
matériel et outillage - éoliennes et accessoires:	15 ans
matériel de bureau de	5 à 10 ans
matériel informatique de	3 à 5 ans
mobilier de bureau de	5 à 10 ans
autres max.	20 ans

4. Les immobilisations financières :

- Les actions sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition
- Les cautionnements en numéraire sont évalués à leur valeur nominale
- Les créances à plus d'un an sont comptabilisées à leur valeur nominale

5. Les créances commerciales et autres créances :

Les créances commerciales sont comptabilisées à la valeur nominale en euros. Elles feront l'objet chaque année d'une estimation prudente quant à leur recouvrabilité. Les réductions de valeurs seront actées suivant le caractère douteux ou non de la créance.

6. Les valeurs disponibles :

La trésorerie active est comptabilisée à son montant nominal. Elle englobe à la fois la trésorerie disponible et les placements courants de trésorerie.

7. Les dettes :

Les emprunts bancaires sont comptabilisés au montant net obtenu. Les charges financières sont prises en charges sur la durée de mise à disposition des crédits.

8. Provisions

Les provisions sont constituées lorsque la société a une obligation juridique ou implicite à la date du bilan et qui :

- résulte d'un élément passé
- il est probable qu'elle engendrera de charges et des flux de trésorerie
- dont le montant peut être déterminé de façon fiable.

A défaut de données plus précises, la société constitue, lors du démarrage de chaque parc éolien,

- une provision pour couvrir les frais de démantèlement des éoliennes mises en place à concurrence de 5% du montant globale de l'investissement éolien (Machines et frais accessoires) ; l'amortissement de ces provisions s'étale sur 15 années, comme celui du parc éolien lui-même.
- une provision pour couvrir le remplacement du générateur 10 ans après la mise en service des éoliennes à concurrence de 5% du prix d'acquisition de l'éolienne (Machine) ; l'amortissement de ces provisions s'étale sur 10 années.

Dans le cas particulier de l'éolienne Enercon E-48 à la Tienne du Grand Sart ("l'éolienne des enfants") , le calcul des provisions est basé sur les informations transmises par la société Enercon à Allons en Vent le 22/12/2011:

-provision pour démantèlement : 31,671.15EUR à constituer les 15 premières années, soit un montant annuel de 2,165.86EUR à partir du 01/01/2011 et jusqu'au 31/12/2020

-provision pour grosses réparations : 60,000.00EUR à constituer les 12 premières années, soit un montant annuel de 6,570.02EUR à partir du 01/01/2011 et jusqu'au 31/12/2017

Les montants à provisionner annuellement seront indexés avec la formule suivante:

Nouveau montant = montant calculé en décembre 2011 x (indice santé décembre / indice santé décembre 2011) , avec indice santé décembre 2011 = 117,52 (base 2004).

9. Les comptes de régularisation :

Les comptes de régularisation ont été évalués sur base des deux règles suivantes :

Charges à reporter : les charges ou fraction de charge afférentes à l'exercice suivant mais dont la comptabilisation est déjà intervenue ont été évaluées compte tenu du montant imputable à l'exercice suivant ;

Charges à imputer : les charges ou fraction de charges afférentes à l'exercice mais qui ne sont payées qu'au cours d'un exercice ultérieur sont évaluées au montant afférent à l'exercice ;

Produits acquis : les produits ou fractions de produits afférents à l'exercice mais dont la comptabilisation n'interviendra qu'au cours de l'exercice suivant ont été évalués compte tenu du montant imputable à l'exercice ;

Produits à reporter : les produits ou fractions de produits afférents à l'exercice suivant et qui ont été encaissés au cours de l'exercice sont évalués au montant afférent à l'exercice suivant.